



16ème législature

Question N° : 12761	De M. Dino Ciniéri (Les Républicains - Loire)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur et outre-mer		Ministère attributaire > Intérieur et outre-mer
Rubrique > sécurité routière	Tête d'analyse > Demande d'explications sur des chiffres erronés dans une réponse ministérielle	Analyse > Demande d'explications sur des chiffres erronés dans une réponse ministérielle.
Question publiée au JO le : 07/11/2023 Question retirée le : 05/12/2023 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Dino Ciniéri appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur la différence de chiffres entre sa réponse à la question écrite n° 7196 en date du 24 octobre 2023 et le bilan 2022 de l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière publié le 4 octobre 2023. Pour l'année 2022, les tableaux mentionnent seulement 418 728 excès de vitesse inférieurs à 20 km/h en agglomération (VMA inférieure ou égale à 50 km/h), alors que selon l'ONISR il y a eu 3,2 millions ! Le total général indiqué n'indique par ailleurs que 11,48 millions d'avis de contravention alors qu'il atteint 15,35 millions selon la publication de l'ONISR. Il lui demande par conséquent de bien vouloir lui préciser quels sont les bons chiffres.